

Objet : Communiqué de presse

Les maires ruraux de Loire-Atlantique dénoncent les propos de Bruno Le Maire sur les collectivités locales

L'AMR44 se dit scandalisée par les propos tenus par Bruno Le Maire, ministre démissionnaire des finances, et Thomas Cazenave, ministre délégué démissionnaire aux Comptes publics de France, prétendant excessive la dette des collectivités locales en s'appuyant sur des chiffres non étayés et dénoncent une approche volontairement confuse et éhontée de responsables politiques nationaux pour justifier des décisions qui n'ont aucune légitimité démocratique.

C'est avec indignation que les maires ruraux de Loire-Atlantique ont appris « *l'inquiétude* » du ministre démissionnaire des Finances Bruno Le Maire et du ministre démissionnaire délégué aux Comptes publics Thomas Cazenave concernant l'« *augmentation extrêmement rapide des dépenses des collectivités* ».

Une belle façon d'acculer, une fois n'est pas coutume, la place centrale des collectivités locales dans la vie démocratique du pays et le principe de leur libre administration tels qu'ils ont été institués par la loi dite municipale du 5 avril 1884. Avec, qui plus est, des chiffres non étayés et fallacieux.

Car faut-il rappeler que le déficit de l'Etat en 2023 se monte à 155,3 milliards d'euros contre 9,9 milliards d'euros pour toutes les collectivités locales ? Ou bien encore qu'une partie du déficit des collectivités est la conséquence directe des décisions prises par l'Etat, qui ont un impact immédiat sur les dépenses de fonctionnement des collectivités sans que ces dernières n'aient leur mot à dire ou sans que les décisions gouvernementales ne soient compensées ou suffisamment compensées ? ET que dire de la réduction, décidée par l'Etat, de la dotation générale de fonctionnement de beaucoup de communes : de 13 % en moyenne en 6 ans en euros constant ?

On pourrait s'amuser d'autant d'inepties si les choses n'étaient pas si sérieuses et le moment, si historique. Les maires ruraux dénoncent cette approche volontairement simpliste, démagogique et confuse en mélangeant les communes et les autres collectivités. Et un discours particulièrement éhonté et cynique de la part de responsables politiques nationaux qui tentent de justifier des décisions qui n'ont aucune légitimité démocratique.

Acteurs sobres du fait des inégalités de dotations défavorables aux communes rurales, les maires ruraux de Loire-Atlantique rappellent que le pouvoir sur le Budget de l'Etat est au Parlement.

Par ailleurs, les maires ruraux de France, et l'AMR44 à leurs côtés, feront de nouveau, dès le retour d'un gouvernement, des propositions concrètes comme l'indispensable création d'une véritable Dotation aux aménités rurales.

